



Madame la Présidente,

Les OS ont reçu une convocation pour le CT du 02/10/2020 intitulée 2ème convocation sur l'ordre du jour suivant :

- I. Modification des horaires d'ouverture au public : Centre des Finances publiques de Cruveilhier, SIP-E de Saint Yrieix, SIP-E de Saint Junien (pour avis)
- II. Centralisation au SIE de Limoges de la gestion des quitus fiscaux dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule dans un pays de l'Union Européenne (pour avis)
- III. Rapport d'activité 2019 DDFiP (pour information)
- IV. Observatoire interne 2019 (pour information)
- V. Référent radicalisation (pour information)
- VI. Questions diverses

Or, cette 2ème convocation ne peut que concerner les points I et II de ce nouvel ordre du jour, les OS ayant voté contre lors du CT du 24/09.

**Les points III à VI doivent faire l'objet d'une convocation distincte, quitte à se tenir le même jour, mais qui constituera une 1ère convocation.
Ce CT sera l'occasion d'aborder la suite du CT qui s'est tenu le 24/09.**

Merci de bien vouloir régulariser la situation.